

Procès-verbal n°1

COMITE DIRECTEUR

SAISON 2019/2020

Approuvé par le Comité Directeur du 19/09/2020

Réunion du mardi 21 septembre 2019 à Cachan

Présents :

Mmes Brigitte CERVETTI, Arlette GROC, Dominique TAULL,
MM. Alain DE FABRY, Jean-Pierre BASSET, François FOCARD, Sébastien GONCALVES-MARTINS,
Franck HERY, Karim KHEMIRI-LEVY, Yves MOLINARIO, Lucien MOUGIN, Olivier PILARD, Stefano RIMBANO,

Excusés :

Mmes Corinne DAUBAS, Marianne GROC,
MM. Vincent BRAND, Stéphane JUAN, Philippe LE GUILLOU, Eric LERAY, Claude MICHEL.

Assiste : Mme Sandrine DELAMARE.

Ouverture de séance à 9H45

1 - Informations du Président

Billetterie de l'Euro : on n'est pas encore à 50% de billets vendus sur Paris. D'où des campagnes promotionnelles sur la billetterie. Bien sûr l'avancée de l'équipe de France dans le tableau boostera ou non les achats. Bon espoir que les journées de vendredi et dimanche marchent bien.

Restent 2 offres promotionnelles sur les tarifs de Ligue :

- Offre Dirigeant à poursuivre au-delà du 21/9
- Nouvelle offre par 10 places avec remise + pack de ballons homologués de 10 à 20 (200 à 600€), à faire partir lundi à tous les clubs.

2 – Adoption des procès-verbaux

Sont adoptés à l'unanimité :

- PV 12 BE du 28/05/2019
- PV 3 CD du 4/06/19
- PV 11 CRS du 18/06/19

Pour information :

- PV 2 CDR du 20/05/2019

3 – Rapport des Commissions

3.1 Technique

F. FOCARD évoque le résultat de la Technique qui sera présenté à l'AG.

Il est remonté que les sélections M9 n'apparaissent pas sur le calendrier technique. Cette catégorie d'âge ne relève pas des actions de la Ligue, et tous les Comités ne travaillant pas de la même façon, il est difficile de relayer beaucoup d'actions différentes.

P. DESHAYES avait respecté la demande générale, qu'équipes de clubs et de Comités puissent jouer. C'est du travail différent que Coupe de France M11 et sélections départementales. Les 2 pistes mériteraient d'être conservées alors que la disparition des tournois de zone a enlevé beaucoup de sens aux stages des Comités.

M. VAUTIER présentera les résultats et perspectives techniques.

La dernière nouveauté étant d'avoir demandé un référent Beach à chaque département (si possible ni les dirigeants, ni le CTD). En projet une déclinaison régionale de la filière Beach avec une synergie avec les Comités, pour un travail dès M11 avec des passerelles, ou bien double cursus et compétitions sur toute la saison. Une bulle prévue sur Châtenay (3 ou 4 terrains) et opérationnelle l'hiver 2020. Un 3^{ème} Pôle Espoir en projet (sept. 2021).

3.2 Finances – Budget - Tarif

S. GONCALVES MARTINS

3.2.1 Budget

La Ligue connaît un fort déficit qui s'élève à 98K€. Deux raisons, d'une part le déménagement pour 30K€ et le Développement, avec notamment un accroissement important des missions sur les CRE M15 & M17 (-30K€ sur ces derniers), la charge des postes recrutés sur le thème également (du moins pour les quelques mois de la fin d'année, puisque ces embauches concernent la saison 19/20).

Pour autant, le Développement était provisionné de 50K€ par an sur 4 ans avec l'apport de la vente de la rue de Picardie en 2015. Cela impactait donc les saisons jusqu'en 2019.

L'équilibre sera difficile à retrouver sur 2019 avec le poids de la Technique sur 6 mois, les charges salariales, l'Euro, la baisse générale des subventions, le manque à gagner sur les AAL de la FFVolley etc.

Il faut aussi considérer que le changement de siège impacte nos dépenses de structure (location et charges, entretien etc). Par contre on diminuera à la marge avec des locations de salles en moins.

Il faut essayer de réduire encore le prévisionnel de -27K€ sur 2020. En 2018 avait été voté le prévisionnel de l'année en cours et celui de la seconde moitié de saison en 2019. Renouveler cette présentation.

Sur les produits on garde les chiffres des engagements et licences de l'année précédente. Des achats de marchandises (places et textile Euro). On sera aux alentours de 310K€ sur le réalisé 2018.

La seule marge de manœuvre ce sont les salaires et les CRE (sachant que les Pôles impactent également le poste hébergement de cette ligne).

- En ressources humaines, il a été décidé de ne pas renouveler le poste Formations, la décision sur le poste Beach n'est pas prise.
- Les CRE Toussaint sont complets. Les procédures concernant ces stages ont été revues en profondeur, les nombres allégés. Inscriptions libres avec obligation du stage d'avril pour participer à une compétition. La Ligue est beaucoup passée en direct avec les familles. Bien informer les clubs des jeunes que l'on touche en direct, et avertir l'AG que tous les jeunes des tranches d'âge concernées seront contactés systématiquement en début de saison.

Un principe de prudence à appliquer sur les produits.

Il faudra donc peut-être signifier à l'AG qu'il faudra augmenter les tarifs pour pouvoir poursuivre sur le Développement. Toute la fin d'année a été affinée. Le budget 2020 sera retravaillé et présenté avant fin 2019.

3.2.2 Tarifs 2019/20

L'augmentation du coût de la vie est de 1,2%. L'augmentation globale des tarifs reste dans cet ordre d'idée. Les licences ont été réévaluées, certaines mutations aussi. Il faut également impacter les licences Beach. Par contre il serait plus conforme à l'esprit de la baisse opérée par la FFVolley sur la licence Para de ne pas l'augmenter, voire la ramener à 2€ comme le tarif fédéral.

Il y a un souci sur les mutations multiples qui se cumulent même quand la personne mutée intègre un même club (alors que la prise de licences multiples offre des conditions plus avantageuses). Cela sera remonté à la Fédération. Et en ce cas, la Ligue décide de baisser ses tarifs mutation de 50%.

3.3 Sportive

Y. MOLINARIO

3.3.1 Bilan

Résultats de la saison :

- Accessions N3 pour Plessis, Torcy, Vésinet et Vincennes en féminines et Charenton 2, Conflans 2 et Paris Volley Club en masculins.
- En jeunes, CDF remportée par Plessis en M11M et St Cloud en M20F.

2898 matchs assurés sur la saison.

Côté licences :

- on a perdu sur les petites catégories (M7 à M15), quand dans le même temps on a eu plus d'engagements de M11 (c'est tout le côté attractif d'une offre compétitive qui plaît)
- alors qu'on a progressé sur les M17/20 et les seniors (effet double licence et offre loisir ?).

Question sur la connaissance ou non des chiffres sur les adhérents non licenciés.

Pour les DAF, les équipes seniors vont compter.

La péréquation reste un gros souci en IDF qui a beaucoup perdu vu notre position géographique centrale. Mais nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. C'est un premier essai. Il faudra sans doute apporter des correctifs.

Pour ce qui est de la sportive M9/11 en IDF, maintenant que les conditions de jeu en compétition nationale sont arrêtées, il faudrait réfléchir à celle que nous souhaitons mettre en place dans les départements et sur les phases de qualification : terrain 5x10m et filet 2m ? La CRS va faire passer le message aux Comités.

Questions sur les qualifications M11 CDF : combien de tours et combien d'équipes d'un même club accepter ? Il semblerait qu'on s'achemine vers 2 tours avec une seule équipe d'un même club au 2nd tour, mais autant qu'ils souhaitent sur la 1^{ère} phase.

On pourrait aussi envisager 3 tours, avec x équipes sur la 1^{ère} journée (avril), un 2^{ème} tour pour le classement CDF et une 3^{ème} journée pour un classement régional.

Les Comités doivent indiquer leur fin de championnat à la CRS ou à une date butoir donner leurs champions. Ensuite sont envisagées une épreuve régionale donnant un titre champion régional et une qualification nationale pour les équipes 1. Ce qui nécessiterait de chercher une 3^{ème} date en plus des 3 et 17 mai initialement positionnés pour les tours de sélection pour la CDF.

3.3.2 Projections

- Ajustement sur la Coupe Ile de France jeune : le début à 14H faisait finir trop tard. Il est donc décidé de faire la CIF sur 4 week-ends. Minimum de 3 matchs, voire de créer une consolante.
- les équipes éliminées de la CDF Jeune ne seront repêchées que jusqu'au 6^{ème} tour pour des questions de planning.
- un seul sursis pour les licences non présentées (notamment Encadrant Encadrement). Ensuite le règlement s'appliquera.

Problème d'un club parisien qui a eu des licences étrangères hors UE validées par erreur l'an passé.

3.4 Beach

K. KHEMIRI-LEVY

Bilan du championnat régional : la formule (2 équipes/club) a été changée. C'était trop lourd pour les clubs de salle sur les 4 dates. Retour à un tournoi normal avec une équipe par club, chaque équipe pouvant inscrire jusqu'à 6 joueurs sur un collectif. Pas de transfert de joueurs entre équipes. Chaque club Beach autorisé à 3 collectifs. Cela semble suffisamment souple, accepter plus de collectifs ne serait pas forcément plus productif (concurrence des tournois gazon, période estivale/congés...). Des forfaits malgré toute la souplesse donnée. Il faut changer les mentalités et faire comprendre que l'engagement est sérieux et doit être réel.

12 clubs engagés. Remerciements à Audrey (du CD92) pour sa gestion de la compétition. Regret que l'outil fédéral ne permette pas de gérer ce championnat.

Chez les Jeunes, un seul tournoi (6 paires engagées en M15). A ces âges-là c'est l'accompagnement qui pose souci.

Les clubs ont bien développé les Séries 2.

Augmentation de 22 licences (435). Ca n'inclue pas les Compet'Lib (et VPT) qui ne sont pas fléchées. Les clubs avec la VPT qui est maintenant ciblée pourront augmenter leurs nombres de licences (mais seulement à partir de M17).

4 – CNDS (PSF)

A.DE FABRY – B. CERVETTI

Première édition de l'ex CNDS. Tout s'est bien passé en commission fédérale car c'est un critère de quantité de licences (avec correctif par type de licence) qui a présidé aux répartitions entre les Ligues puis les Comités. La Ligue IDF fut donc plutôt bien traitée avec un nombre de licenciés élevé. Certains Comités ont par contre souffert de cette répartition par rapport au passé. Il y avait en effet un certain nombre de disparités entre nos territoires. Le pourcentage retenu par la Fédération pour attribuer les sommes aux GSA est de 42%.

Quant au fond, il faudra apprendre aux clubs à respecter les critères. Le temps imparti au traitement des dossiers n'a pas permis tous les allers retours souhaités, aussi bien avec les CD que les clubs eux-mêmes. Un nombre plus grand de clubs (motivés par les nouvelles thématiques), 51 au lieu de 36, également de dossiers, avec plus d'actions autorisées, ont diminué les sommes pour chacun. Sachant que le minimum à distribuer était d'au moins 1500€, le maximum a plafonné à 2500€. Ce qui est très loin de certaines demandes figurant aux dossiers.

Les sommes ont déjà été distribuées aux clubs et instances. Les Comités sous dotés font remonter leur déception. Il faudra regarder les moyens de compenser une part du manque à gagner.

5 – DIVERS

Invitations : les membres du Comité Directeur et les salariés recevront deux invitations pour chacune des journées de l'Euro.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H50 et suivie d'un buffet.

A.DE FABRY
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale